

Échanger le PTP

Imaginons un avenir axé sur le commerce équitable



Ce que vous devez savoir au sujet du Partenariat transpacifique

Contexte

Qu'est-ce que le Partenariat transpacifique?

Le Partenariat transpacifique (PTP) est un nouvel accord de « libre-échange » proposé et impliquant 12 pays membres : l'Australie, le Brunei Darussalam, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, le Singapour, les États-Unis et le Vietnam. Plusieurs économies asiatiques (dont la Chine et la Corée) ne participent pas au PTP, bien que s'il est signé, on prévoit que d'autres pays pourraient se joindre au bloc commercial. Les négociations se sont terminées en octobre 2015, et l'accord a été signé par tous les pays participants en février 2016.

D'où vient le PTP?

Le PTP, sous sa forme actuelle, a grandement évolué depuis sa première mouture – un accord commercial relativement petit signé en 2005 entre le Brunei, le Chili, Singapour et la Nouvelle-Zélande. Le PTP a attiré une attention mondiale lorsque les États-Unis ont dirigé les efforts en vue d'étendre l'accord en 2008 afin d'inclure l'Australie, le Pérou et le Vietnam (et la Malaisie peu de temps après). La première ronde de pourparlers entourant l'extension du PTP a commencé en mars 2010.

Quel est l'intérêt des États-Unis dans un pacte commercial entre petits pays?

Les États-Unis ont de sérieux intérêts géopolitiques (ainsi qu'économiques) dans cet accord, en visant à cimenter les liens stratégiques avec plusieurs pays asiatiques et contrebalancer l'influence croissante de la Chine dans la région. De façon plus précise, les États-Unis ne veulent pas que la Chine devienne la pièce centrale de l'économie du Pacifique. Certains membres du PTP (comme l'Australie) ont déjà signé des accords commerciaux avec la Chine, et les États-Unis préféreraient déterminer « le code de la route » d'un système commercial dans la région du Pacifique (en exportant sa propre vision d'une discipline de marché capitaliste sur les économies des pays émergents), plutôt que de laisser la Chine tracer le chemin.

Quand le Canada s'est-il joint aux pourparlers entourant le PTP?

Le précédent gouvernement Harper a officiellement annoncé sa volonté de se joindre aux pourparlers du PTP en 2011, après neuf rondes de négociations. Un an plus tard, le Canada (et le Mexique) a été invité à y participer et s'est joint à la 15e ronde de négociations à la fin de 2012.

Pourquoi le Canada a-t-il choisi d'embarquer?

L'empressement du gouvernement Harper de se joindre au PTP s'alignait à sa propre stratégie de développement économique mondiale qui percevait que les accords de « libre-échange » et d'investissement sont des moteurs essentiels. Sous le gouvernement Harper, le Canada a conclu 40 nouveaux accords de libre-échange et de protection des investissements étrangers, en dépit des preuves que la performance commerciale bilatérale du Canada se dégrade lorsque des accords de libre-échange entrent en vigueur (par rapport à notre performance commerciale avec des pays où aucun accord de libre-échange n'est en place).

Unifor exhorte les députés fédéraux à ne pas ratifier l'accord du Partenariat transpacifique. L'approche du Canada à l'égard du commerce mondial et des investissements doit servir à améliorer notre développement social et économique collectif, et être guidé par des principes progressistes de commerce équitable.

D'autres laissent entendre que l'entrée du Canada dans les pourparlers du PTP répondait à un mécanisme de défense afin d'éviter le risque d'être écarté. En fait, le Canada a déjà des accords commerciaux avec quatre des plus grands pays participants (le Pérou, le Chili, le Mexique et les États-Unis), et il s'apprête à négocier un accord bilatéral avec le Japon. Bien que le gouvernement Harper n'ait jamais entrepris d'évaluation des répercussions économiques du PTP, des études menées par de tierces parties suggèrent que ses répercussions économiques sur le Canada seront négatives ou, au mieux, négligeables. Il est exact qu'il peut y avoir des coûts au fait d'être « écarté » d'un accord commercial (en particulier un accord qui servirait de principal livre des règlements sur le commerce dans toute la chaîne d'approvisionnement nord-américaine), bien que ces coûts sont souvent exagérés.

Prenons l'exemple de l'accord de libre-échange entre le Canada et la Corée. Les partisans de l'accord avaient prévenu des risques pour le Canada s'il était écarté, notamment le risque de perdre un accès préférentiel au marché coréen, après avoir signé un pacte avec les États-Unis. Or, il s'avère que l'accord entre la Corée et les États-Unis n'a pas eu de répercussions importantes sur nos exportations vers la Corée, qui ont continué de baisser après que nous nous soyons joints à un ALE.

Et si le Canada disait non au PTP?

Les risques allégués de ne pas être inclus dans la zone commerciale du PTP doivent être pondérés par rapport aux coûts nets et aux avantages de se joindre à l'entente (une analyse que le gouvernement Harper ne s'est jamais soucié de faire). En fait, la plupart des tenants du PTP misent sur la foi aveugle (et idéologique) que la libéralisation des règles commerciales et d'investissement sera toujours bonne pour toutes les parties impliquées. Nous savons d'expérience que cela n'est pas toujours vrai.

Si un accord commercial porte atteinte à nos principales industries et limite notre capacité collective à régler en fonction de l'intérêt public, alors nous ne devrions pas en faire partie.

Maintenant que le PTP est signé, qu'arrivera-t-il?

Les règles du PTP exigent que tous les pays participants ratifient l'entente dans les deux ans suivant sa signature. Ce qui signifie que le PTP doit être ratifié avant le mois de février 2018 pour qu'il puisse entrer en vigueur. Les règles du PTP exigent aussi qu'au moins six des pays participants ratifient l'accord, et que ces pays doivent représenter au moins 85 p. cent du PIB de la région. Dans ces conditions, si les États-Unis ou le Japon décidaient de ne pas le ratifier, le PTP serait rejeté.

En dépit de l'appui du président américain Barack Obama à l'égard du PTP, les citoyens américains y voient de moins en moins d'intérêt. En fait, trois des principaux candidats à la présidence (Hillary Clinton, Bernie Sanders et Donald Trump) se sont publiquement opposés au PTP dans sa forme actuelle. L'opposition politique américaine à l'égard du PTP (à laquelle il faut ajouter les troubles à l'ordre public de plus en plus fréquents dans des pays comme la Nouvelle-Zélande, le Pérou et d'autres) signifie que la ratification est loin d'être certaine.

À la lumière de ces vents politiques soufflant dans une autre direction, et en dépit des anciens représentants du gouvernement Harper ayant exercé de vigoureuses pressions pour une ratification immédiate, il serait sage que le gouvernement Trudeau reporte tout vote définitif sur l'accord. Le gouvernement fédéral s'est engagé à consulter attentivement les Canadiennes et Canadiens au sujet du PTP, ce qui est bien accueilli par rapport à l'approche secrète et fermée de Stephen Harper à l'égard des négociations sur le commerce. Une évaluation appropriée des répercussions économiques de l'accord reste encore à faire.

Selon la ministre du Commerce, Chrystia Freeland, le texte du PTP, tel qu'il est rédigé, est non négociable (ce qui est difficile à comprendre puisqu'il existe des précédents sur la renégociation d'accords commerciaux après leur signature, y compris la propre renégociation de la ministre Freeland du chapitre sur l'investissement dans l'accord commercial entre le Canada et l'Union européenne). Par conséquent, lorsque les consultations publiques seront terminées, un vote du Parlement déterminera si le Canada fait partie du PTP ou non.